



Nouvelle région Bourgogne Franche-Comté

Indicateurs des régions fusionnées (à compter du 1^{er} janvier 2016)

Population totale au 01/01/2014	2 817 429	
PIB (2013)	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par habitant (en €)</i>
	72 904	25 876
	<i>Montant brut (en M €)</i>	<i>Montant par habitant (en €)</i>
Budget prévisionnel total	1177	417
En part du PIB régional global (en %) :		1,6%
Encours cumulé de la dette au 01/01/2014	703M€	249

Source : INSEE, compte administratif 2013, calculs du chiffréur.



Synthèse

La Bourgogne Franche-Comté constitue en termes démographiques la 11^{ème} des treize nouvelles régions françaises, avec 2,8 millions d'habitants.

Sa richesse mesurée par le PIB la place au niveau de la moyenne des régions italiennes et du Yorkshire and Humber au Royaume-Uni. Elle stagne néanmoins depuis le début des années 2000, période à laquelle a débuté le repli de l'emploi dans la région. La Bourgogne Franche-Comté est la plus industrielle des régions françaises : à ce titre, elle est particulièrement exposée aux effets de la crise économique et a enregistré la destruction de plus de 45 000 emplois depuis 2007. Le taux de chômage régional s'établit à plus de 9% en 2015.

- Le développement économique constitue le premier défi de la future grande région Bourgogne Franche-Comté

Comptant légèrement plus de 2,8 millions d'habitants, la Bourgogne Franche-Comté est en termes démographiques la 11^{ème} des 13 futures grandes régions françaises. Avec 17,3% d'emplois industriels dans l'emploi total, la Bourgogne Franche-Comté se classe comme la plus industrielle de France, ce qui constitue une donnée fondamentale pour la définition de la future politique économique unifiée de la grande région. En matière d'agriculture, elle se classe 4^{ème}, avec 4% des emplois. Elle occupe en revanche le dernier rang si l'on considère la part des emplois tertiaires marchands dans l'emploi total.

La Bourgogne Franche-Comté peut néanmoins compter sur son positionnement stratégique à l'articulation des couloirs rhodanien et rhénan, et sur son ouverture sur l'Europe, qui fait d'elle une plaque tournante ferroviaire et autoroutière, soutenue par des infrastructures de qualité.

La Bourgogne Franche-Comté peut également s'appuyer sur sa participation à 5 pôles de compétitivité, révélatrice de son potentiel dans la filière énergétique (nucléaire, bois) et alimentaire notamment.

En termes financiers, chacune des régions constitutives de la Bourgogne Franche-Comté se caractérise par un niveau relativement élevé de dépenses (supérieur à 400€/hab). Ces dépenses ne concourent pas tout à fait aux mêmes objectifs, dans la mesure où dernièrement la Bourgogne a davantage ciblé le développement du territoire (action économique, aménagement, transports), quand la Franche-Comté mettait plutôt l'accent sur l'enseignement et la formation continue-apprentissage.

La maîtrise des dépenses, engagée en Bourgogne Franche-Comté depuis plusieurs exercices, devrait se poursuivre à terme pour compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (-7,5 % en 2015, puis 2016 et 2017).

Cette maîtrise s'avère d'autant plus nécessaire qu'il devrait être délicat pour la Bourgogne Franche-Comté de solliciter le levier fiscal, compte tenu du niveau déjà élevé de la fiscalité indirecte en Bourgogne, et plus particulièrement de la taxe sur la carte grise.



En matière d'investissement, il importera de prendre en compte la particularité franc-comtoise d'un niveau d'investissement relativement faible, comme l'indique le maintien durable de la capacité de désendettement de la Franche-Comté sous les deux ans et la propension de la région à financer très majoritairement ses investissements par son épargne brute.

La dette de la Bourgogne Franche-Comté, dont l'encours s'élève à 675M€ au 31 décembre 2014, présente une structure saine, sans produits structurés. Pour les deux régions, la répartition de la composition de la dette (environ 40/60 entre emprunts à taux fixes et emprunts à taux indexés) a permis de maîtriser les frais financiers sur la période écoulée.